pour résultat l'introduction des femmes dans les imprimeries parisiennes, où jusque-là elles n'étaient entrées qu'à titre d'exception.

En 1879, une seule grève de quelque importance est à signaler, celle des tisseurs de Lyon, grève d'une nature spéciale, puisqu'en même temps qu'ouvriers les tisseurs sont des capitalistes, qui possèdent un outillage important de 3.000 à 10.000 francs et emploient eux-mêmes en sous-ordre des dévideuses et d'autres manœuvres. Ce mouvement a été purement économique ; ceux qui l'ont étudié sur place sont restés convaincus que la politique n'y entrait pour rien.

Les industries textiles du Nord furent, en 1880, fortement éprouvées par la grève. A Tourcoing, Lille, Halluin, Armentières, les usines furent arrêtées au commencement de mai ; mais le calme ne tarda pas à renaître, bien que les ouvriers n'eussent obtenu aucun avantage. Il n'en fut pas de même dans les filatures et tissages de laine de Roubaix ; là, les tissages mécaniques furent tous désertés, mais la nécessité, comme il arrive toujours, fit taire les prétentions des tisseurs. Vers la même époque, une grève des tisseurs en flanelles et cachemires de Reims se termina heureusement par une transaction entre patrons et ouvriers, qui obtinrent une partie de leurs demandes. A Paris, la grève des ébénistes s'éteignit d'elle-même, sans résultats comme sans incidents marquants. Rien à dire de la grève des ouvriers charpentiers en 1881. Celle des ouvriers du meuble, en 1882, présente au contraire des circonstances sur lesquelles il convient d'insister. Les ouvriers en meubles sculptés réclamaient une augmentation de 10 pour 100 ; sur le refus des patrons, ils quittèrent les ateliers. Mais les fabricants en profitèrent pour se grouper en « fédération générale des patrons de l'ameublement » et répondre par la fermeture des ateliers à *la mise à l'index* de quelques-uns d'entre eux. Les patrons reconnurent bientôt se soustraire à l'accord qui était intervenu entre eux et leurs ouvriers en 1880, et aux termes duquel, en cas de dissentiment sur le prix de main-d'œuvre d'un meuble, il devaient s'en rapporter à une commission mixte, se prononçant entre l'offre du patron et la demande de l'ouvrier. Ils donnaient comme raison que les ouvriers en appelaient à cette commission, alors même qu'un prix fixe avait été convenu et arrêté et que, par conséquent, il ne restait rien à faire qu'à payer. Quoi qu'il en soit, le débat lors du règlement. La lutte fut vive et longue ; la grève ne s'éteignit qu'au bout de trois mois, par des accords particuliers entre ouvriers et patrons. Dans cette même année 1882, il y eut, à Roanne, une grève de tisseurs, qui se termina par une concession des fabricants au maintien du métrage des étoffes.

Mais c'est surtout dans les mines et établissements métallurgiques du Gard et de la Loire, à la Grand-Combe et à Bessèges, que se produisirent les mouvements les plus importants. En janvier 1882, les houilleurs de la Grand'Combe, dans l'intention d'arriver à une charte d'arbitrage, envoyèrent à Paris une délégation, chargée de demander aux députés de l'extrême gauche leur intervention dans ce but. L'extrême gauche accueillit favorablement cette requête, et une délégation, dans laquelle figuraient MM. de Lanessan et Clémenceau, se rendit sur le théâtre de la grève. Celle-ci était terminée lorsqu'arrivèrent les délégués, qui ne purent que négocier la réintégration des ouvriers renvoyés. Mais, pendant ce temps, une autre grève éclatait à Bessèges ; les députés s'y rendirent, obtinrent du directeur de la compagnie des conditions fort acceptables pour les ouvriers. Tout semblait terminé, lorsque, d'une part, intervinrent des agitateurs du dehors, qui, connus de tous, eussent pu facilement être éloignés par l'autorité. Mais celle-ci se borna à faire intervenir les troupes, ce qui provoqua une vive agitation parmi les mineurs ; par suite, des collisions, des arrestations, suivies de condamnations. Au mois de mars 1883, une sourde agitation commença à se manifester parmi les mineurs de la vaste concession de la Compagnie d'Anzin. La cause en était facile à pénétrer ; les mineurs voulaient constituer des chambres syndicales et la compagnie s'y opposait par le moyen le plus efficace, le renvoi des adhérents. Les organisateurs de ces chambres, entre autres M. Basly, devait plus tard jouer un rôle politique, ne se sentant pas prêts pour la lutte, arrêtèrent aussi longtemps qu'ils le purent l'action des mineurs, qui réclamaient en outre la suppression du marchandage, c'est-à-dire des travaux à forfait, la création d'une caisse de retraite pour les mineurs et d'un conseil de prud'hommes mineurs. La grève resta à l'état latent jusqu'en décembre, lorsque le renvoi d'un certain nombre de mineurs, membres des chambres syndicales, la fit entrer dans une période aiguë. Cependant il fut décidé qu'une pétition contenant les doléances et les réclamations des mineurs serait remise au ministre des Travaux publics et au préfet, en les priant d'intervenir, et que le travail continuerait jusqu'à ce qu'il fût prouvé qu'aucune tentative de conciliation ne pourrait avoir d'effet. Les mineurs attendaient patiemment, lorsqu'au milieu de février 1884 la régie d'Anzin, s'appuyant sur les difficultés du moment, qui exigeaient des procédés plus économiques, décida que, pour l'avenir, les ouvriers mineurs seraient rendus responsables des accidents et des éboulements qui se produiraient dans les galeries de travail jusqu'à une distance de 100 mètres en arrière, et supprimait les ouvriers âgés et les enfants, chargés, au nombre de 400 environ, de l'entretien de ces galeries. Comme compensation, elle accordait aux mineurs 1 franc en plus par mètre, et aux ouvriers supprimés, âgés de plus de 50 ans, 1 fr. 50 d'indemnité par jour et pendant six mois. Elle donna huit jours aux ouvriers mineurs pour accepter ces conditions. Le 22 février, la grève était générale et comptait 11.000 adhérents. Sous prétexte de liberté industrielle le ministre des Travaux publics refusa d'intervenir et le préfet du Nord n'obtint rien. Du reste, pendant les négociations, la compagnie renvoya ceux des mineurs qu'elle regardait comme les fauteurs de la grève. Les ouvriers s'adressèrent alors à la représentation radicale du Nord, qui ne put rien obtenir. M. Raynal, ministre des Travaux publics, se fit ostensiblement à la Chambre l'avocat de la compagnie contre les ouvriers et la commission d'enquête sur l'industrie refusa d'entendre les délégués des mineurs. Ceux-ci se départirent alors du calme qu'ils avaient conservé jusque-là ; des violences se produisirent, excitées surtout, il faut bien le dire, par quelques rédacteurs de certains journaux socialistes. La caisse syndicale, qui seule soutenait les grévistes, s'était peu à peu vidée, la misère était à son comble. Des désordres sérieux étaient à craindre ; la troupe intervint, sans qu'il y eût toutefois collision. Le 16 avril, la grève était terminée, les ouvriers avaient cédé aux conditions de la compagnie ; rien n'était changé, 300 ou 400 mineurs seulement étaient chassés de la compagnie et une centaine restaient en prison.

Le 26 janvier 1886, un mouvement ouvrier éclatait à Decazeville. Son début fut marqué par un événement tragique, l'assassinat de M. Watrin, sous-directeur des Mines et Forges de Decazeville. C'était moins contre l'administration de la mine, à laquelle ils avaient salaire et de durée de travail, que la grève était dirigée que contre M. Watrin personnellement. Cet ingénieur était, à tort ou à raison, l'objet d'une haine profonde de la part des ouvriers. Ils l'accusaient d'être dur pour eux, de ne reculer devant aucun moyen pour réduire leur salaire et d'être enfin le directeur d'une société de consommation, soi-disant coopérative, près de laquelle ils étaient forcés de se fournir et qui leur soutirait le peu d'argent que la compagnie leur donnait pour leur travail. Sur ce dernier point, les plaintes des ouvriers trouvaient un écho complaisant dans le petit commerce de Decazeville, que la création de la société de consommation avait presque ruiné. Les grévistes formulaient ainsi leurs réclamations : 1° fixation à 5 francs du minimum de la journée de l'ouvrier mineur, piqueur ou boiseur ; 2° à 3 fr. 75, au lieu de 3 fr. 50, celle de l'ouvrier rembayeur ou rouleur du fond ; 3° réduction des heures de travail ; 4° rembauchage des ouvriers renvoyés au sujet de la grève de 1878; 5° promesse de ne pas inquiéter les délégués actuels ; 6° traitement par quinzaine; 7° démission immédiate de M. Watrin. Par une sorte de fatalité, ce fut M. Watrin qui dut discuter ces conditions avec les délégués des mineurs. Sa réponse fut ce qu'elle devait être ; il déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour y donner satisfaction. Son arrêt de mort était fixé. Obligé, par les menaces de la foule, à se réfugier dans un bâtiment de la compagnie, M. Watrin y fut bientôt assiégé, et, immédiatement, malgré la courageuse intervention de l'ingénieur en chef, M. Laur, et du maire de Decazeville, il fut blessé à la tête, lancé par la fenêtre, foulé aux pieds et laissé mourant sur la place. M. Watrin expirait quelques heures après. Ce drame terrible eut son dénouement devant la cour d'assises qui eut lieu à Villefranche de Rouergue. Sur dix prévenus de complicité dans l'assassinat de M. Watrin, renvoyés devant cette cour, quatre furent condamnés à des peines variant de huit ans de travaux forcés à cinq ans de réclusion.

Le lendemain du meurtre de M. Watrin, les mineurs se montraient disposés à reprendre le travail sans augmentation de salaire et moyennant quelques concessions secondaires, lorsque les délégués envoyés à la Chambre du mineur député Basly, son arrivée à Decazeville et l'annonce de l'ouverture de souscriptions par les journaux socialistes, vinrent raviver les prétentions des ouvriers. La compagnie, dans une intention difficile à préciser, choisit ce moment pour publier un nouveau tarif, réduisant les salaires des ouvriers. Ceux-ci persistèrent donc dans la grève, qui, cette fois, devint générale et s'étendit jusqu'à Firminy. La situation était pénible, et le gouvernement était forcé de reconnaître que le péril venait surtout de l'attitude de la compagnie ; il déclarait en même temps à la Chambre que la législation des mines ne lui donnait aucun moyen de coercition. Sous l'influence du député Basly et de MM. Duc-Quercy et Roche, du « Cri du peuple » et de l' « Intransigeant », le mouvement prit une allure tout à fait politique. C'est alors que le cabinet fit arrêter les deux journalistes que nous venons de nommer et les déféra à la justice. D'un autre côté, le gouvernement négociait avec la compagnie pour obtenir une concession en faveur des ouvriers. Ce ne fut pas sans peine qu'il lui arracha une augmentation de 0 fr. 10 par benne de charbon extrait. Cette concession fut portée le 11 juin, par voie d'affiche, à la connaissance des mineurs. Dès le lendemain, la grève était terminée; elle durait depuis 108 jours.

La grève de Vierzon, qui eut lieu également en 1886, eut un caractère tout particulier. Elle fut soulevée par les ouvriers métallurgistes de la localité, spécialement de construction de matériel agricole et eut pour cause première un sentiment de solidarité fort honorable. Cette société, jugeant, peut-être sans raisons suffisantes, que l'état de ses affaires le demandait, décida le renvoi d'un certain nombre d'ouvriers. Les autres, obéissant à un mouvement de confraternité, décidèrent de faire moins d'heures, afin qu'il y eût du travail pour tout le monde. La société refusa d'accepter cette décision ; les ouvriers formèrent alors un syndicat ; les directeurs répondirent par le renvoi des ouvriers syndiqués. La grève suivit cette mesure ; tout se passa d'abord avec calme, et les grévistes rencontrèrent partout de vives sympathies. Les ouvriers verriers de Vierzon s'engagèrent à verser, pendant la durée de la cessation de travail, une somme de 5 francs par mois pour venir en aide à leurs camarades. Cependant, en présence de l'attitude de la société, des scènes tumultueuses eurent lieu devant l'usine et quelques arrestations furent opérées. Le préfet intervint dans un but de conciliation ; mais ses efforts demeurant constamment stériles, il finit par arrêter du directeur de ne rien accorder. Puis, sans transition, Vierzon et Vierzon-Village furent occupés militairement et rigoureusement. Un certain nombre de patrons porcelainiers profitèrent de la présence des troupes pour former une ligue destinée à faire subir une réduction uniforme aux salaires. Les ouvriers se préparèrent à la résistance. La situation était donc des plus tendues, lorsque des ouvriers étrangers à la localité fondèrent une société française. Certains habitants de Vierzon eurent le tort de vouloir s'opposer à leur entrée dans les ateliers ; des rixes graves en furent la conséquence. Chose à remarquer, elles ne compreniaient aucun gréviste, mais des conseillers généraux, des conseillers municipaux et des ouvriers porcelainiers. Le tribunal de Bourges prononça des condamnations sévères. La partialité montrée par l'administration dans la grève de Vierzon fit l'objet d'une interpellation à la Chambre des députés. Elle se termina par un vote hostile, qui faillit amener la chute du ministère de Freycinet.

Les grèves ne manquèrent pas à l'année 1887 ; mais elles ne furent ni importantes ni de longue durée. Une seule mérite une mention spéciale, celle des tisseurs de Tarbolet. Des tarifs avaient été arrêtés entre ouvriers et patrons en 1883, mais leur application avait rencontré de nombreux obstacles. En août 1887, les ouvriers revinrent sur cette question ; les patrons voulurent reporter au 15 novembre l'application des tarifs de 1883. De là, la grève. Elle fut générale ; la chambre syndicale comptait pas moins de 15.000 adhérents, elle se termina sans incidents notables et les ouvriers obtinrent satisfaction, c'est-à-dire l'application du tarif de 1883.

En mars 1888, un mouvement se produisit dans les verreries de Seine et de Seine-et-Oise. Une verrerie d'essai avait été créée à Melun, Belge d'origine, était mal vu des ouvriers ; ceux-ci demandèrent au directeur de l'usine son renvoi qui leur fut refusé. Ils se mirent en grève avec l'appui de leur chambre syndicale. En apprenant que leurs ouvriers faisaient abandon d'une journée de paye par semaine pour soutenir les grévistes, les directeurs verriers de la région se syndiquèrent, résolurent de fermer leurs ateliers et firent appel aux maîtres verriers des départements, afin de lutter contre les « manœuvres des chambres syndicales ouvrières ». Le problème était nettement posé. La grève dura près de deux mois ; enfin la chambre syndicale patronale et celle des ouvriers s'abouchèrent ; le contremaître, prétexte de la querelle, fut changé d'emploi, de manière à ce qu'il n'eût plus aucun rapport avec les ouvriers, et le travail fut repris aux mêmes conditions que par le passé. Mais, comme les patrons durent accepter de reprendre tous les ouvriers, qu'ils appartinssent ou non au syndicat, l'accord intervenu contenait implicitement la légitimité de l'intervention du syndicat ouvrier.

Pendant près d'un mois, du 20 juillet au 19 août 1888, Paris a été sous le coup d'émotions presque journalières, causées par les incidents de la grève des terrassiers et des charretiers. Le conseil municipal de Paris avait fixé à 6 fr. 50 par heure la rétribution des terrassiers employés aux travaux de la Ville et réduit la journée à neuf heures. Les terrassiers employés par les entrepreneurs à des travaux particuliers qui ne touchaient que 6 fr. 45 l'heure et dont la journée était de douze heures, réclamèrent l'application du tarif de la Ville; les patrons résistèrent et la grève fut déclarée. Les grévistes agirent d'abord avec calme et ne cédèrent pas aux sollicitations des divers partis politiques, qui voulaient changer la nature du mouvement, d'abord purement économique. Un conseiller prud'homme, M. Boulé, prit la direction de la grève et chercha à l'organiser et à créer une caisse de secours qui fut alimentée par les subsides des autres corporations ; mais il faut reconnaître que l'organisateur de la grève prit, quelques-uns disent sciemment, ses espérances pour des réalités et que les sommes que reçut la caisse ne furent jamais en rapport avec les besoins, même les plus indispensables, des grévistes. Du reste, il fut bientôt débordé d'un autre côté : anarchistes, communistes et autres partis actifs se mêlèrent au mouvement; les grévistes terrassiers recoururent à la force, surtout après que les charretiers se furent mis aussi en grève et eurent joint leurs intérêts aux leurs. Les chantiers furent attaqués; les outils des ouvriers, enlevés; les toughereaux chargés, renversés sur la voie publique, etc.; il s'ensuivit avec la police des collisions dont plusieurs furent sanglantes. La grève, du reste, ne pouvait avoir une sérieuse cohésion ; nombre de terrassiers étaient étrangers et trouvaient suffisante leur rémunération, et, d'un autre côté, il était avéré que tous les ouvriers sédentaires qui travaillent habituellement à Paris étaient payés en moyenne 0 fr. 50 l'heure. Dans ces conditions, la grève s'éteignit d'elle-même, dès que les grévistes s'aperçurent que la caisse qui devait les soutenir était vide et que les promesses qu'on leur avait faites étaient illusoires. Ce mouvement n'a pas été sans influence sur la détermination des autres corporations du bâtiment : menuisiers, maçons, etc., qui avaient plus ou moins essayé de suspendre le travail.

A la grève des terrassiers se mêla celle des garçons de cafés et de restaurants. Ceux-ci demandaient la suppression des bureaux de placement, la suppression du partage du pourboire des garçons avec le patron, tel qu'il se pratique dans nombre d'établissements, l'organisation de brigades de garçons, de façon que chacun eût un peu plus de liberté, etc. Sur certains points, ces prétentions parurent exagérées ; mais, dans le début, les grévistes les manifestèrent par la violence, saccagèrent les bureaux de placement, prenant les cafés d'assaut et tendant, en fin de compte, à un résultat bien différent de celui qu'ils voulaient atteindre. L'artiste a hardiment marqué sur ces pâles figures la poignante tristesse de la réalité. Tout le morceau est d'un style ferme et franc, exécuté avec une résolution, une vigueur et une précision qui traduisent à souhait l'accent dramatique de la composition.

GRÉVILLE (Alice FLEURY, dame DURAND, connue sous le pseudonyme de **Henri**), romancière française, née à Paris en 1842. — Depuis *la Maison de Maurèze* (1877, in-12), le dernier roman que nous ayons mentionné, elle a publié : *L'Amie* (1878, in-12) ; *Ariadne* (1878, in-12) ; *Bonne Marie* (1878, in-12) ; *Marier sa fille* (1878, in-12) ; *la Niania* (1878, in-12) ; *Lucie Rodey* (1879, in-12) ; *les Mariages de Philomène* (1879, in-12) ; *Un violon russe* (1879, 2 vol. in-12) ; *Cité Ménard* (1880, in-12) ; *Croquis* (1880, in-12) ; *le Moulin Frappier* (1880, in-12) ; *les Deux de l'échelle* (1881, in-12) ; *Madame de Dreux* (1881, in-12) ; *Perdue* (1881, in-12) ; *le Fiancé de Sylvie* (1882, in-12) ; *Rose-Rozier* (1882, 2 vol. in-12) ; *Une trahison* (1882, in-12) ; *le Vau de Nadia* (1882, in-12) ; *Angèle* (1883, in-12) ; *l'Ingénue* (1883, in-12) ; *Louis Dreuil, histoire d'un pauvre enfant* (1883, in-12) ; *Folle Avoine* (1884, in-12) ; *les Ormes* (1884, in-12) ; *Un crime* (1884, in-12) ; *Clairefontaine* (1885, in-12) ; *Idylles* (1885, in-89) ; *le Mors au dent* (1885, in-12) ; *Angèle* (1886, in-12) ; *Cléopâtre* (1886, in-12) ; *Frankley* (1887, in-18) ; *la Fille de Dosia* (1887, in-18) ; *le Comte Xavier* (1887, in-18) ; *Nikanor* (1887, in-18) ; *la Seconde Mère* (1888, in-18) ; *Comédies de paravent* (1888, in-18) ; *Chant de noces* (1889, in-18). Elle a de plus écrit, pour les écoles, un manuel d'*Instruction civique et morale des jeunes filles* (1882, in-12) et tiré d'un de ses meilleurs romans, l'*Expiation*, un drame en cinq actes, qui a été représenté, en janvier 1888, au théâtre de Lille. Un auteur si fécond n'a pas pu n'écrire que des chefs-d'œuvre, mais la plupart de ses romans sont au moins des œuvres attachantes, surtout ceux dont l'action se passe en Russie, et ils ont le mérite de nous initier à des mœurs originales, singulières, qui tranchent profondément avec les nôtres.

GRÉVIN (Alfred), dessinateur et littérateur français, né à Épineuil, près de Tonnerre (Yonne), en janvier 1827. — Depuis 1877, M. Grévin a continué son active collaboration au « Journal amusant » dans lequel il enrichit chaque semaine sa galerie de types parisiens. En collaboration avec M. Ernest d'Hervilly, M. Grévin a fait représenter, en 1877, à l'Odéon, le *Bonhomme Misère*, drame en trois actes, puis, légende en trois tableaux, qui n'obtint qu'un succès d'estime; en collaboration avec M. Hunrt, il a publié une sorte d'album, *les Parisiennes* (1879, in-4°), dans lequel il a réuni ses dessins les plus réussis. Chaque année, depuis dix-neuf ans, il fait paraître *la Finance des Parisiennes*. Mais ce qui a surtout donné à M. Grévin sa popularité, ce fut la création du musée qui porte son nom et dont nous parlons ci-dessous.

Grévin (MUSÉE). M. Grévin eut l'idée de renouveler et de rajeunir le légendaire « Salon des figures de cire » ; mais les améliorations artistiques et matérielles qu'il y apporta en firent véritablement une création entièrement nouvelle. Ce fut sur le boulevard Montmartre qu'en juin 1882 il ouvrit *son musée*, véritable galerie de portraits. « La personne choisie pour figurer dans le *musée Grévin*, a dit M. Albert Wolff, est mise en présence d'un artiste de talent, qui fait le buste d'après nature et non d'après des documents de reproduction, ainsi que cela se pratique généralement. Ce buste terminé, on le moule en plâtre, puis on en tire, par le procédé de la cire vague ; survient alors un peintre qui colore la cire ; mais la tête n'a pas encore de cheveux, de barbe, d'yeux. Une nouvelle étude est nécessaire ; un surprenant dans l'individu le regard et pour orner la tête de deux yeux, ressemblant absolument à ceux du modèle ; on assortit avec le plus grand soin attention les cheveux et on les pique dans la cire ainsi que la barbe et les sourcils. Mais, dans tout ce travail terminé, rien n'est fait encore. Si on la plantait sur un mannequin de fantaisie, de la taille approximative de l'original, le résultat serait médiocre ; il faut que toutes les proportions soient observées ; celui-ci a le buste court et les jambes longues, cet autre a un torse très grand sur des jambes courtes ; un troisième se distingue par les proportions inusitées des bras, par la forme particulière des mains. Ce sont là autant de considérations importantes quand on veut reproduire une individualité calquée à tous égards sur la vérité. Donc, après avoir achevé la tête, l'artiste doit construire le corps et lui donner une attitude familière à la personne portraiturée. Pour chaque figure du *musée Grévin*, les sculpteurs ont fait le corps d'après nature. » Les entrepreneurs de cette galerie ont poussé plus loin encore le scrupuleux souci de la ressemblance et, afin d'éviter une note discordante, ont prié les personnages reproduits en cire de faire don au musée d'un de leurs costumes complets; ils sont arrivés ainsi à une reproduction presque parlante. Bien entendu, dans la constitution de son musée Grévin est resté journaliste, il a cherché dans l'actualité le succès de son œuvre. Dans les scènes qu'il reproduit il suit les événements ou les préoccupations publiques. C'est ainsi qu'il a donné : *Gambetta à la tribune*, entouré des membres les plus connus de la Chambre; *son propre Atelier*, avec les artistes et les littérateurs connus; les *Funérailles de l'empereur Alexandre II de Russie, la Signature du traité de San-Stefano*, etc. Parfois il a représenté un événement tragique : explosion dans une mine, un crime, une exécution comme celle de *Campi*, ou bien un souvenir historique réveillé par un fait contemporain, comme *l'Intérieur de la famille royale au Temple*, tableau qui répond aux préoccupations du centenaire de 1789.

GRÉVY (François-Paul-Jules), avocat et homme politique français, troisième président de la République, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 15 août 1807. — Le 30 janvier 1879, l'Assemblée nationale se réunit à Versailles pour entendre lecture de la lettre de démission du maréchal de Mac-Mahon et pourvoir d'un titulaire à la présidence de la République. Sur 670 suffrages exprimés, 99 se portèrent sur le général Chanzy et 563 sur M. Jules Grévy, qui fut immédiatement proclamé président de la République par le président du Congrès.

La crise présidentielle ainsi terminée, une crise ministérielle éclata dès le lendemain. M. Dufaure n'ayant pas cru devoir conserver les fonctions que le maréchal lui avait confiées. M. Grévy, ainsi obligé de former son premier ministère, chargea de ce soin M. Waddington, c'est-à-dire que de centre gauche qu'il était le cabinet passa à la gauche pure. Le 6 février 1880, le Sénat et la Chambre des députés entendirent lecture du message du président de la République, et dans ce document M. Grévy affirma sa résolution de n'entrer jamais en lutte « contre la volonté nationale, exprimée par ses organes constitutionnels ». Quelques jours après, recevant le bureau du conseil municipal de la Seine, il définit dans les termes suivants sa conception gouvernementale : « La République doit être la République de la France entière, de ceux qui marchent en avant comme de ceux qui suivent en arrière. Evitons de nous frapper les uns les autres, maintenir l'accord entre tous : c'est la sécurité générale et complète qui permettra à la République de produire les fruits qu'elle doit produire. » Enfin, on raconte que M. Grévy interrogé sur ce qu'il pensait des banquets légitimistes, répondit que sa devise, en face des partis hostiles, était de « tout laisser dire et de ne rien laisser faire ».

Le 14 juillet 1880, M. Grévy, assisté des présidents du Sénat et de la Chambre, remit à l'armée française ses nouveaux drapeaux et prononça à cette occasion une allocution patriotique. Le mois suivant, il fit un voyage à Cherbourg, où il reçut un accueil chaleureux. Ce voyage s'accomplit en plein repos, en plein travail, après une dernière épreuve électorale qui venait de sacrer une fois de plus la République ; il fit un contraste frappant avec celui que trois ans plus tôt le maréchal de Mac-Mahon avait accompli dans les mêmes régions, entouré d'un état-major brillant et de la fine fleur réactionnaire, car le maréchal ne faisait là qu'une démonstration électorale, à l'instigation du cabinet du Seize-Mai. On peut dire que la simplicité très digne avec laquelle M. Grévy sut comprendre sa mission officielle dans cette circonstance, comme dans les autres analogues et comme dans les rapports obligés de sa haute fonction, lui gagnèrent rapidement la sympathie et le respect de la majorité du pays. Sa délicatesse fut fort appréciée d'Alphonse XII, lors des incidents qui signalèrent l'arrivée du roi d'Espagne à Paris (octobre 1883). L'année suivante, en 1884, M. Barodet s'étant adressé directement à M. Grévy pour obtenir la convocation anticipée des Chambres, le président de la République informa son correspondant qu'il avait transmis sa lettre au chef du ministère, « ne pouvant y répondre personnellement, sans sortir de la réserve constitutionnelle » qui lui était imposée. Toutes ces qualités furent fort appréciées du Parlement, qui, le 28 décembre 1885, lorsque le Congrès se réunit à Versailles, réélut M. Grévy président de la République par 457 voix sur 567 suffrages exprimés. M. Henri Brisson avait obtenu 68 voix, M. de Freycinet 14, M. Anselme de La Forge 10. Pendant cette nouvelle période, la mission de M. Grévy devint plus difficile, en raison de la situation parlementaire créée par les élections d'octobre 1885. La nouvelle Chambre comptait 383 républicains et 201 réactionnaires; la droite y était deux fois plus forte que dans la précédente législature, la gauche modérée se trouvait réduite de près de 100 voix et les groupes radicaux s'étaient accrus d'une cinquantaine de membres. M. Grévy se vit donc en présence d'une Chambre divisée en trois troupeaux, et, depuis M. Brisson se sentit dans l'impossibilité de constituer une majorité de gouvernement, le président de la République confia le soin de former un cabinet à M. de Freycinet, qui, par son esprit et son passé, avait seul peut-être quelque chance de se faire accepter par tous les groupes républicains et de décider la Chambre à une politique de concentration. Le chef de l'Etat ne pouvait que s'efforcer de soutenir une pareille politique ; mais les résultats ne répondirent pas à son attente : M. de Freycinet, puis M. Goblet, furent successivement renversés, et dans de telles conditions, qu'il devenait puéril de songer à concilier les tendances des deux fractions républicaines de la Chambre. Les députés, qui au mois de mai 1887 avaient renversé M. Goblet, s'étaient au fond proposé d'éloigner du pouvoir le général Boulanger, dont la foule avait adopté le nom comme une sorte de protestation contre la politique opportuniste, ou, plus exactement, contre M. Ferry. Le président de la République eut le bon esprit de garder la neutralité dans cette question. Le parti avancé de la Chambre eut mauvais gré à M. Grévy d'avoir choisi comme président du conseil M. Rouvier et d'avoir indirectement contribué ainsi à l'éloignement du général.

Le 7 octobre 1887, le président de la République, sur la proposition du ministre de la Guerre, mit en non-activité par retrait d'emploi le général Caffarel, compromis par ses relations avec une dame Limouin, qui se faisait verser par des naïfs des sommes plus ou moins fortes dans l'espoir d'être décorés grâce à l'influence de cette délicate commissionnaire. Au cours des perquisitions opérées chez cette aventurière la justice découvrit des lettres signées de M. Wilson, gendre du président de la République et député d'Indre-et-Loire, et le bruit qui s'en répandit devint l'origine d'une campagne menée contre ce personnage. Des accusations multiples formulées par un grand nombre de journaux il résulta dans le public et dans le Parlement la croyance que M. Wilson faisait argent de tout, obligeait ses protégés à souscrire des abonnements à la « Petite France », qui lui appartenait, et se trouvait mêlé à une foule de combinaisons financières. On ajouta bientôt que M. Wilson avait établi une véritable agence d'affaires vêreuses à l'Elysée même, chez son beau-père. Qu'allait faire ce dernier ? La justice allait-elle, la Chambre devenant de décider la nomination d'une commission d'enquête, M. Grevy devait désavouer son gendre, proposer même sa démission, qui aurait alors été refusée, ou se solidariser avec lui. Il ne sut s'arrêter ni à l'un ni à l'autre de ces deux partis. Pendant ce temps, l'opinion, déchaînée au nom de la moralité publique, s'irritait de plus en plus, surtout en apprenant, le 9 novembre, que deux lettres de M. Wilson avaient été soustraites dans le dossier de la femme Limouzin. M. Grévy persistait toujours à croire à l'innocence de son gendre. Même lorsque le cabinet Rouvier eut été renversé (19 novembre), il crut qu'il s'agissait d'une simple crise ministérielle ; mais on remarqua que, cette fois, il offrit le pouvoir à M. Clémenceau, qu'il avait refusé d'appeler jusque-là, en lui laissant carte blanche sur le programme et sur les hommes. Tous ceux à qui il s'adressa, depuis le leader des radicaux jusqu'à celui du centre gauche, M. Ribot, lui déclarèrent qu'il n'y avait de cabinet possible que celui qui apporterait aux Chambres la démission du président de la République. M. Grévy annonça enfin, le 24, à M. Ribot qu'il était prêt à se retirer et lui demanda de former un ministère qui assurerait la transmission du pouvoir présidentiel ; mais M. Ribot voulut avoir au préalable connaissance du message de démission. M. Grévy ne voulut pas souscrire à cette condition, refusa la démission du cabinet Rouvier et fit annoncer son message pour le 1er décembre.

Le 1er décembre, les Chambres se réunirent pour entendre la lecture annoncée. A la surprise générale, elles apprirent que M. Grévy, pendant la dernière solidifications, avait déclaré à ses ministres qu'il comptait sur un revirement de l'opinion et qu'il ne se retirerait que devant une manifestation non équivoque du Parlement. Les ministres convirent devoir réitérer leur démission et les Chambres votèrent un ordre du jour motivé, disant qu'elles « entendaient la communication annoncée par le gouvernement ». Il n'y avait plus à s'y tromper : les tergiversations de M. Grévy avaient tourné contre lui l'unanimité du Parlement, et, le 2 décembre, lecture fut donnée aux Chambres du message de démission. Le président y déclarait que « son droit et son devoir auraient pu résister, mais qu'il ne le faisait pas par pur patriotisme; il y vantait les bienfaits de « son gouvernement » depuis neuf années, et en appelait à la France de la violence qu'il subissait. Cette lecture fut accueillie par un silence glacial. M. Grévy aurait pu conserver l'estime indéniable du monde parlementaire s'il avait, dès le début, reconnu que la magistrature suprême ne devait même pas être effleurée par le soupçon ; mais il méconnetta tout le monde en manœuvrant de manière à pousser le Parlement dans une voie inconstitutionnelle, c'est-à-dire en l'excitant à viser directement le président de la République, malgré son irresponsabilité parlementaire.

Les *Discours et Opinions de M. Jules Grévy* ont été publiés en 5 vol. in-8° (Paris, 1888).

Grévy (PORTRAIT DE M.), peinture de M. Bonnat, qui a figuré au Salon de 1880. Après le succès qu'avait obtenu le portrait de Thiers par le même artiste, celui de M. Grévy présentait quelque difficulté. Le modèle était entièrement différent et ne devait pas paraître moindre. Autant dans le portrait de Thiers l'artiste avait fait valoir la vivacité toute méridionale du personnage, autant dans celui de M. Grévy il s'est efforcé de rendre l'allure calme et réfléchie du président de la République. Rien d'affecté dans la pose : M. Grévy debout, vu seulement jusqu'aux genoux, a une main pendante et l'autre posée sur un bureau. Sa tête fine, et par apparence peu expansive, est d'une rigidité qui correspond à la correction habituelle de

son allure ; c'est en quelque sorte une personnification de l'homme d'Etat. Le caractère ferme et solide de la peinture fait en outre de ce morceau un des ouvrages les plus remarquables de l'art contemporain.

GRÉVY (Paul-Louis-Jules), général français, frère du précédent, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 5 septembre 1820. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1843, comme sous-lieutenant élève d'artillerie à l'Ecole d'application de Metz, il fut nommé lieutenant en 1845 ; capitaine en 1852, il prit part à la campagne de Crimée, où il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur (14 septembre 1855) pour l'intrépidité et l'entrain qu'il montra à Sébastopol. Pendant la guerre d'Italie, il était aide de camp du général Auger, commandant l'artillerie du 2e corps, qui fut blessé mortellement à Solferino. Officier de la Légion d'honneur le 18 septembre 1859, il servit dans l'état-major de l'artillerie de la garde impériale, fut promu chef d'escadron le 3 février 1864 et lieutenant-colonel le 17 août 1870. Après avoir fait partie de l'armée de Châlons, il alla à Sedan. Prisonnier par suite de la capitulation, il réussit à s'échapper de Pont-à-Mousson le 11 septembre et à gagner Paris. Sa conduite pendant le siège fut digne des plus grands éloges. C'est lui qui créa « la théorie de la manœuvre de la pièce de 24 court, de cette même pièce sur laquelle on fondait tant d'espérances pour la grande sortie, qui, malheureusement, aboutit à l'affaire de Champigny ». Après la guerre, il prit part aux opérations de l'armée de Versailles contre la Commune et les services qu'il rendit dans ce second siège de Paris lui valurent la croix de commandeur (24 juin 1871) et le grade de colonel le 17 août suivant. Promu général de brigade le 30 décembre 1875, il commanda en cette qualité l'artillerie du 4e corps, puis à Vincennes la 19e brigade d'artillerie destinée au 19e corps, et le 19 février 1880 il reçut ses étoiles de divisionnaire. Jusqu'au 5 septembre 1885, époque à laquelle il a passé au cadre de réserve, le général Grévy a commandé l'artillerie de la place et des forts de Paris, il a été membre du comité de l'artillerie et est encore aujourd'hui membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Depuis le 15 août 1880 il siège au Sénat, où il a été nommé par les électeurs du Jura, en remplacement de M. Tamisier. Le général Grévy a été élevé à la dignité de grand officier le 28 décembre 1882 et admis à la retraite le 27 novembre 1885.

* **GRÉVY** (Albert), avocat et homme politique français, frère des précédents, né à Mont-sous-Vaudrey (Jura) le 23 août 1824. — Elu vice-président de la Chambre des députés le 11 février 1879, il fut chargé, par décret du 15 mars suivant, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général civil de l'Algérie. Un autre décret du 6 mars 1880 le maintint à titre définitif dans ces fonctions après qu'il eut donné sa démission de député et qu'il eut été nommé sénateur inamovible : il y avait, en effet, entre la qualité de député et les fonctions de gouverneur général une incompatibilité légale qui n'existait pas à l'égard d'un sénateur. M. Albert Grévy était spécialement chargé d'établir sur le territoire entier de l'Algérie un gouvernement civil, de faire disparaître de la colonie le dualisme administratif, qui nuisait à ses progrès en la partageant entre l'autorité militaire et l'autorité civile. L'élément militaire ne pouvait céder sans quelques résistances ; il s'éleva donc de nombreuses difficultés, que M. Albert Grévy fut inhabile à vaincre. Sur d'autres points encore, son administration fut attaquée à la Chambre des députés, et, bien qu'à deux reprises il eût été appelé, en qualité de commissaire du gouvernement, à défendre son œuvre, il ne put avoir raison des critiques. L'hostilité qu'il rencontra autour de lui l'amena, le 4 novembre 1881, à donner sa démission.

** **GREY-ET-RIPON** (George-Frédéric-Samuel ROBINSON, vicomte GODERICH, baron GRANTHAM, comte DE), homme d'Etat anglais, né le 24 octobre 1827. — Envoyé, au commencement de 1871, à Washington, comme président de la haute commission nommée par l'Angleterre, il prit, après de longs pourparlers avec les commissaires américains, une très grande part à la conclusion du traité de Washington, en mai 1871. En reconnaissance de ces services, il reçut le titre de marquis de RIPON (juin 1871). En 1880, lors de la formation du second ministère Gladstone, il fut nommé vice-roi des Indes, poste qu'il conserva jusqu'en 1884. Enfin, il fut premier lord de l'amirauté dans le cabinet Gladstone, de février à juillet 1886.

GREY-OOZE s. m. (gré-ou-ze — de l'angl. *grey*, brun ; *ooze*, limon). Géol. Dépôt en partie calcaire, en partie argileux, qui s'étend au fond de l'Océan entre le globigerina-ooze et l'argile.

— **Encycl.** Le *grey ooze*, mélange de globigerina-ooze avec une argile ferrugineuse et manganésifère, se rencontre partout où la profondeur est comprise entre 4.000 mètres et 5.000 mètres. Le calcaire y prédomine dans les parties les moins profondes et disparaît au delà de 5.000 mètres. L'argile paraît provenir d'une transformation de la substance des globigérines et des autres foraminifères au contact des sels dissous ou en suspension dans l'eau de la mer.

GREYSON (Emile), littérateur belge, né à Bruxelles en 1823. Il est devenu directeur de l'enseignement secondaire et supérieur en Belgique. Outre des articles, des poésies, des nouvelles, qui ont paru dans des journaux et des revues, il a publié des romans : *Fiamma Colonna* (Bruxelles, 1858) ; *les Récits d'un Flamand* (1859) ; *Sites ardennais*, *le Passeur de Targnon* (1860) ; *Jacques le charron* (Paris, 1862) ; *les Magots de Teniers* (Bruxelles, 1863) ; *En Hollande. Juffer Doddje et Juffer Doortje* (1874) ; *la Maison Ouwewaeter et Huysman* (Bruxelles, 1877) ; *Bons ou mauvais au choix* (Verviers, 1882) ; *Aventures en Flandre* (Verviers, 1882).

GRIFFE (Charles-Antoine-Jules), magistrat et homme politique français, né à Thézan (Hérault) le 18 octobre 1825. Après avoir fait son droit à Toulouse, il s'inscrivit au barreau de Béziers en 1870, fut nommé après le 4 septembre président du tribunal civil de Nîmes et devint, en 1871, conseiller général de l'Hérault. Aux élections sénatoriales de ce département, le 30 janvier 1876, il n'obtint que 195 voix sur 420 électeurs ; mais il se représenta avec succès au renouvellement triennal du 5 janvier 1879 et fut réélu le 5 janvier 1888. Il siège sur les bancs de la gauche républicaine.

Grignan (LES LETTRES DE Mme DE), par M. Paul Janet (1887, in-18). Le titre de l'ouvrage ferait croire que l'auteur a, par miracle, retrouvé ces fameuses lettres dont tous les lecteurs des *Lettres de Mme de Sévigné* regrettent la perte. Il n'en est rien ; ces lettres sont irrémédiablement perdues, et, d'après M. Paul Janet, elles auraient été détruites non pas, comme nous l'avons conjecturé avec la plupart des biographes, par Mme de Simiane ou par le chevalier Perrin, qui en seraient devenus les dépositaires, mais par Mme de Grignan elle-même. « Elles ont été détruites par elle, dit M. Janet, précisément pour éviter la comparaison que l'on aimerait tant à pouvoir faire. La correspondance des deux dames est remplie de cette comparaison, du moins de la part de Mme de Grignan ; elle ne cesse de déprécier son propre style et son propre esprit, en les opposant à l'esprit et au style de sa mère. Mme de Grignan paraît avoir compris une des premières le génie de Mme de Sévigné et avoir deviné sa gloire future. Le soin avec lequel elle a conservé les lettres maternelles prouve qu'elle a prévu leur publication ; mais, ce qui le prouve encore plus, c'est la disparition de ses propres lettres. Ces lettres étaient restées en la possession de Mme de Sévigné qui, bien sûr, les avait gardées avec un soin jaloux. A sa mort, elles ont dû rentrer entre les mains de sa fille. Pourquoi celle-ci les eût-elle détruites, si elle n'eût prévu la destinée brillante de celles de sa mère et si elle n'eût voulu éviter de paraître à son désavantage dans une si belle société ? Amie du grand en toutes choses et sentant bien qu'elle ne serait pas au premier rang, elle ne voulut pas être au second, et ce fut par excès d'amour-propre qu'elle tomba dans cet excès d'humilité. Il y eut là un mauvais calcul. Sans doute Mme de Grignan n'eût pas égalé la gloire de sa mère, mais elle l'eût partagée ; elles eussent été inséparables dans la postérité. La comparaison d'ailleurs ne peut être évitée, seulement elle a lieu sans preuves et sans pièces, et la comtesse est condamnée par défaut. »

L'étude de M. Janet porte cependant sur ces lettres qui n'existent pas. Où les a-t-il trouvées ? tout simplement dans les lettres de Mme de Sévigné, toute correspondance supposant nécessairement deux auteurs qui se répondent. A l'aide des réponses, des allusions et quelquefois des citations textuelles, il a reconstitué en grande partie ce qu'il pouvait y avoir dans les lettres perdues. C'est un travail ingénieux et intéressant. D'abord, à l'aide de nombreux témoignages, il établit que Mme de Grignan avait tort de se croire un si pauvre écrivain : « Vous écrivez extrêmement bien, lui disait sa mère ; personne n'écrit mieux ; ne quittez jamais le naturel. — M. de La Rochefoucauld vous mande, lui écrit-elle, encore, que si la lettre que vous avez écrite ne vous paraît pas bonne, c'est que vous ne vous y connaissez pas. » On connaît la lettre célèbre de Mme de Sévigné sur la mort de Turenne ; il paraît que Mme de Grignan en avait écrit une, en réponse, qui ne le cédait en rien à celle de sa mère. En reconstituant tout ce qu'il a pu de ces lettres détruites, M. Paul Janet montre que, malgré sa réputation de froideur et d'insensibilité, Mme de Grignan était très rieuse ; qu'elle se plaisait à conter des anecdotes, à esquisser des caractères, dont elle excellait à grossir les traits pour les rendre plaisants ; qu'elle excellait surtout dans le brillant et la vivacité du récit ; que, de plus, tout en faisant ses dévotions, comme il le fallait à cette époque, elle était au fond libre-penseuse et, à confesse même, se moquait spirituellement de son confesseur. Bref, au moyen de ses patientes recherches, M. Janet est parvenu à nous donner des lettres de Mme de Grignan une idée aussi complète et aussi juste que s'il les avait véritablement retrouvées.

* **GRIGOROVITCH** (Dmitri-Vassilievitch), romancier russe, né en 1822 dans le gouvernement de Simbirsk. — Ses derniers ouvrages sont : *Tableaux de mœurs modernes : l'Enfant de caoutchouc* (1884) ; *les Acrobates de la charité* (1885). Grigorovitch est un des auteurs russes qui connaissent le mieux Saint-Pétersbourg ; personne n'a peint aussi fidèlement que lui le petit fonctionnaire et le petit bourgeois, tous ceux qui composent le petit monde saint-pétersbourgeois. Il publie encore des nouvelles dans les principales revues russes. Une édition complète de ses œuvres a paru à Saint-Pétersbourg en 1886.

GRIMAUX (Edouard), chimiste français, né à Rochefort-sur-mer en 1835. Elève de Wurtz, docteur en médecine et professeur agrégé à la Faculté de Paris, il est devenu professeur de chimie à l'Ecole polytechnique et à l'Institut agronomique. On doit à ce savant distingué : un mémoire sur le *Hachisch ou chanvre indien* (1865, in-8°) ; une thèse d'agrégation remarquée, *Equivalents, atomes et molécules* (1866, in-8°) et les trois ouvrages suivants : *Chimie organique élémentaire* (1872 et 1880, in-12) ; *Chimie inorganique élémentaire* (1874 et 1879, in-12) ; *Introduction à l'étude de la chimie, théories et notions chimiques* (1884, in-12). M. Grimaux s'est occupé de l'étude chimique de la morphine. Il s'est attaché à produire par voie de synthèse des composés semblables à ceux que fournit la nature vivante, et il a en effet réussi à préparer, d'une part un composé colloïdal analogue aux albuminoïdes et dérivé de l'acide aspartique « Comptes rendus de la Société de Biologie » (16 février 1884), d'autre part un hydrate de carbone directement fermentescible comme le glucose « Comptes rendus de l'Académie des sciences » (1884). Il a collaboré au *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* de Wurtz.

GRIMELUND (Johannès-Martin), peintre norvégien, né à Christiania le 15 mars 1842. Son père, évêque de Drontheim, grand aumônier du roi de Suède, le destina à la carrière ecclésiastique ; mais aussitôt qu'il se fut fait recevoir docteur en théologie, M. Grimelund renonça à la prédication évangélique pour s'adonner à l'art ; il eut pour maître Hans Gude et vint étudier la peinture à Paris, pensionné par le gouvernement norvégien. En 1876, M. Grimelund a obtenu une médaille à l'Exposition de Philadelphie pour un paysage, *la Forêt de bouleaux ;* le *Mexico-Dock*, exposé au Salon de 1884, valut à l'artiste une mention honorable et fut acquis pour le musée de Christiania. M. Grimelund était exempté du jury d'admission après le Salon de 1888, où il avait envoyé *le Port d'Anvers*. Parmi les tableaux les plus remarqués du peintre, citons : *les Graves à Villerville* (1882) ; *la Vallée du Habillaut à Landemer* (1883) ; *le Kattendyck à Anvers* (1885) ; *la Tamise à Londres* (1886) ; *le Vieux Port de Marseille* (1887) ; *A Fjelbacka* (Suède). — Le beau-fils de M. Grimelund, M. Raoul des SANTOS, secrétaire de la rédaction du « Journal des Artistes », correspondant de divers journaux étrangers, a publié dans la « Nation », l'« Indépendant littéraire » et la « Vie moderne » des nouvelles originales et des études d'art qui témoignent d'une grande sûreté de jugement et d'un sens critique très délicat.

Grimm (MELCHIOR), par M. Edmond Scherer (1886, in-8°). Une nouvelle étude sur l'auteur de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* était rendue nécessaire par l'abondance de documents inédits qui ont été mis au jour depuis 1877, entre autres les *Lettres de Catherine II à Grimm*, publiées par M. Grot, sous les auspices de la Société impériale pour l'histoire de Russie (Saint-Pétersbourg, 1878) ; les *Lettres de Grimm à l'impératrice Catherine II*, par le même (1885-1887), et aussi une nouvelle édition donnée par M. Maurice Tourneur de la *Correspondance littéraire* (1877-1882, 16 vol. in-8°), où, pour la première fois, ce qui est de Melchior Grimm est soigneusement distingué de ce qui appartient à ses continuateurs. Des seize volumes qui forment la collection, les huit premiers seulement appartiennent à Grimm, et cette distinction capitale n'avait pas encore été faite ! Commencée en 1753, elle passait pour avoir été continuée par Grimm en personne, aidé de quelques collaborateurs pour les matières spéciales, jusqu'en 1790 ; il faut beaucoup en rabattre. Dès 1768, Grimm passait le plus souvent la plume à Diderot et à Mme d'Epinay ; à partir de 1773, quittant la France pour l'Allemagne et la Russie, il s'en remit à un jeune Zurichois, son secrétaire, Henri Meister, de le suppléer pendant son absence, et, à son retour dix-huit mois après, lui céda complètement la rédaction, « avec ses charges et bénéfices ».

Sur ces nouvelles données, M. Ed. Scherer a refait et rectifié la biographie de Melchior Grimm, qu'on pourra maintenant juger d'une façon plus complète et plus équitable. Notons en passant une curieuse page sur ces *Correspondances*, imprimées ou manuscrites du XVIIIe siècle, qui précédèrent celle de Grimm ou lui firent concurrence et dont l'histoire est encore à faire ; M. Ed. Scherer en donne le canevas. Le peu de liberté de la presse empêchait qu'on fût renseigné directement par les gazettes ; aussi beaucoup de princes ou de grands personnages étrangers avaient-ils à Paris un correspondant qui leur transmettait directement les nouvelles politiques, littéraires, musicales et artistiques. Thiriot, par exemple, l'ami de Voltaire, rédigeait une correspondance pour le prince de Prusse, le futur Frédéric II. Après lui, ce fut Baculard d'Arnaud. La Harpe correspondait avec le tsarewitch Paul, et ses lettres forment six volumes. Quant à Grimm, on ne sait qui furent ses premiers souscripteurs ; la duchesse de Saxe-Gotha et la landgrave de Hesse reçurent la correspondance seulement en 1754, la reine de Suède en 1756, l'impératrice de Russie à partir de 1763 ; peu à peu la liste s'étendit, mais Frédéric II fit toujours la sourde oreille : il avait été dégoûté à tout jamais par Thiriot et Baculard.

Dans cette étude, M. Ed. Scherer s'est appliqué à démêler et à mettre en relief les idées de Grimm sur la philosophie, la littérature, l'histoire, le théâtre, les beaux-arts, à en faire voir la suite, à travers tant de volumes et d'impressions changeantes, d'une année à l'autre, et il conclut en ces termes : « Au bout de l'analyse qu'on vient de lire ; notre Franco-Allemand se montre assez bien avec son savoir, sa solidité et sa gaucherie ; avec la sûreté et aussi les caprices de son goût ; une tenue d'opinions passablement conservée au milieu de la succession inévitable des impressions ; de l'impartialité et quelques injustices ; de la liberté et quelques préjugés ; une étendue d'intelligence qui n'exclut pas des côtés d'étroitesse ; enfin, et comme note philosophique dominante, la résistance aux penchants dogmatiques du siècle, peu ou point d'illusions sur l'humanité, à une époque où l'on s'en faisait beaucoup. Et tel est l'homme, tel est l'écrivain : plus de solidité que de pureté ; à défaut de la finesse, le poids ; à défaut de grâce ou d'éloquence, quelque chose qui va au but. Que si l'on demandait ce qu'a été Grimm, en définitive, et ce qui fait que la *Correspondance* n'est pas une vieille gazette, mais une œuvre derrière laquelle on sent un homme, nous répondrions sans hésiter que c'est la fermeté de l'esprit, la sincérité du jugement, l'incorruptibilité de la raison, et, comme il arrive d'ordinaire à la droiture intellectuelle, un certain honnête bonheur d'expression. »

* **GRIMM** (Auguste-Théodore DE), écrivain allemand, né à Stadt-Ilm (grand-duché de Schwarzbourg) le 25 décembre 1805. — Il est mort à Wiesbaden le 28 octobre 1878.

* **GRIMM** (Hermann), écrivain allemand, né à Cassel le 6 janvier 1828. — Il est professeur ordinaire d'histoire de l'art à l'université de Berlin depuis 1873. Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : *la Statue équestre de Théodoric, à Aix-la-Chapelle* (Berlin, 1869), et une série d'*Essais* de critique (1874-1882). Il a épousé la femme de lettres bien connue Gisèle D'ARNIM, fille de Bettina D'ARNIM.

GRIMM, pseudonyme pris par divers écrivains : Amédée Achard, Charles Coligny, Eugène Nyon.

GRIMM (baron), pseudonyme de M. Albert Millaud.

* **GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT** (comte Henri-Julien), littérateur français, né à Vouvant (Vendée) le 11 juillet 1814. — Il est mort en novembre 1885.

GRIMSEL, pseudonyme de M. Henri Rochefort.

* **GRINDÉLIE** s. f. — **Encycl.** Bot. La *grindélie robuste* (*grindelia robusta*), originaire de la Californie, pousse dans des marais salés et porte une grande fleur qui ressemble au soleil jaune vulgaire. On en retire un extrait liquide qui dégage une légère odeur térébenthinée et paraît avoir une action remarquable sur l'élément catarrhal et dyspnéique des affections bronchopulmonaires. On l'administre avec succès à la dose de 2 à 6 grammes contre l'asthme, la bronchite emphysémateuse avec expectoration abondante et la toux de coqueluche persistante des enfants strumeux.

GRIPPECHAIR s. m. (gripp-chèr — mot forgé de *gripper*, ind. présent du vieux verbe *gripper*, prendre, saisir, et de *chair*). Recors :

Monsieur le commissaire, en vous remerciant,
Vous et vos *grippechairs* vous pouvez disparaître.
BOURSAULT.

GRIQUALAND OCCIDENTAL (*Griqualand West*), province de la colonie anglaise du Cap (Afrique australe), ayant pour limites : le fleuve Goriep ou Orange, au S., qui la sépare des provinces de Hope-town et de Victoria-West (pays des Bosjesmans), l'Etat libre d'Orange à l'E., le pays des Bakalaharis au N.-E. et le grand désert de Kalahari au N.-O. ; elle est comprise entre 27° 40' et 29° de lat. S., et entre 20° 30' et 23° 40' de long. E. Sa superficie est évaluée à 45.300 kilom. carrés, et sa population à 50.000 âmes. Cette province se divise en trois comtés ou districts : *Kimberley*, *Barkley*, *Hay*. A l'E., le territoire est parcouru par les Mosibbergen, à l'O. par les Langebergen, et au N. par les Kamanibergen. Ses zones orientale et méridionale sont arrosées par l'Orange et ses affluents, la Modder, le Vaal et le Hart ; le centre de la contrée n'est sillonné que par des torrents temporaires. Le sol, calcaire ou schisteux, ne se prête à la culture que dans la vallée du Vaal, vallée où se trouvent les « Diamond Fields » ou champs diamantifères, découverts en 1868. L'exportation des pierres

précieuses depuis 1876 a, suivant les évaluations, atteint la valeur d'un milliard. Le commerce du Griqualand avec la seule colonie du Cap se traduit, chaque année, par un chiffre de 60.000.000. La population se compose de Griquas, race mixte de Boers et de Hottentots, parlant le hollandais, de Cafres et de blancs. Les Griquas ou *Baastards* représentent une ancienne tribu établie au sud du fleuve Orange et refoulée au delà du fleuve par les Anglais, vers 1815. Une autre peuplade de Griquas, repoussée par les mêmes envahisseurs, alla se fixer dans la Cafrerie (*Griqualand East*). A la requête du chef Waterboer, le gouverneur du Cap prit possession du Griqualand le 7 novembre 1871, et le fit administrer à titre de territoire ; mais le pays annexé fut complètement incorporé à la colonie britannique le 24 janvier 1881.

GRIQUALAND ORIENTAL (*Griqualand East*), province de la colonie anglaise du Cap (Afrique australe), bornée au N. par Natal, dont elle est séparée par l'Omzimkoulou, à l'E. par l'océan Indien, au S. par le Transkei, dont elle est séparée par l'Oumtata, et à l'O. par le Basoutoland ; elle est comprise entre 30° et 31° 30' de lat. S., et entre 30° et 32° de long. E. Y compris le Transkei, sa superficie est évaluée à 40.334 kilom. carrés ; la population (1887) compte 375.758 personnes, soit 34 habitants par kilom. carré. La chaîne des Drakenbergen, qui forme la limite occidentale de cette colonie, donne naissance à un éventail de rivières dont la principale est le Saint-John, grossi par d'importants affluents. Sur la côte, on trouve le port Shepstone ; à l'intérieur du pays, Harding et Kokstad forment les principaux centres de population.

* **GRISART** (Jean-Louis-Victor), architecte français, né à Paris le 28 juillet 1797. — Il est mort dans la même ville le 14 mai 1867.

* **GRISART** (Charles), compositeur français, né en 1842. — Il a fait représenter : aux Bouffes-Parisiens, *le Pont d'Avignon*, opérette-bouffe en trois actes (3 sept. 1878) ; aux Folies-Dramatiques, *les Poupées de l'infante*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux (1881) ; à la Gaîté, *le Bossu*, opéra-comique en quatre actes et neuf tableaux, tiré du roman de Paul Féval par MM. Henry Bocage et Armand Liorat (19 mars 1888). C'est la meilleure partition de l'auteur.

* **GRISEBACH** (Auguste-Henri-Rodolphe), naturaliste et voyageur allemand, né à Hanovre le 17 avril 1814. — Il est mort à Gœttingue le 9 mai 1877. Ses derniers ouvrages sont : *la Végétation de la terre d'après sa disposition selon les climats* (Leipzig, 1872, 2 vol.), traduit en français (1875) ; *Plantæ Lorentzianæ*, sur les plantes de la République Argentine ; la partie relative à la géographie botanique dans la *Biographie d'A. de Humboldt* publiée par Bruhns (Leipzig, 1872, 3 vol.) ; la géographie botanique et la botanique dans le *Guide pour les observations scientifiques en voyage*, publié par Neumeyer (Berlin, 1874) ; *Recueil de dissertations et de petits écrits sur la géographie botanique* (Leipzig, 1880).

GRISEBACH (Edouard), diplomate et écrivain allemand, fils du précédent, né à Gœttingue le 9 octobre 1845. Successivement attaché d'ambassade à Rome en 1872, à Constantinople en 1873, et chancelier du consulat d'Allemagne à Smyrne en 1874, il est depuis 1881 consul à Saint-Pétersbourg. Comme écrivain, il débuta par un recueil de poésies anonymes : *le Nouveau Tannhaüser* (1869), renfermant des tableaux brûlants de l'amour physique qui furent très remarqués ; puis il publia *Tannhaüser à Rome*, sorte de poème qui eut moins de succès ; *Rayons lumineux des œuvres de Lichtenberg* (Leipzig, 1871) ; *la Littérature allemande* de 1777 à 1870, recueil d'études (Stuttgart, 1877) ; *Kin-ku-kikuan*, nouvelle chinoise (1880) ; etc.

GRISIER-MONTBAZON (Marie-Rose LIVERGNE, dite), actrice française, née à Avignon en 1861. Fille de l'acteur Montbazon et d'une actrice, elle débuta au théâtre à cinq ans. Elle jouait à Lyon des rôles d'opérette lorsqu'elle fut engagée à Paris, aux Bouffes-Parisiens, où elle débuta, le 29 décembre 1880, en obtenant un éclatant succès dans Bettina, de *la Mascotte*. Après avoir joué aux Folies-Dramatiques un rôle dans *Boccace*, elle revint aux Bouffes-Parisiens et se fit applaudir dans *Gillette de Narbonne* (1882) ; dans Suzette, de *la Dormeuse éveillée* (1884) ; dans Simone, des *Mousquetaires au couvent*, et dans le nouveau Faublas, du *Chevalier Mignon* (1884). Depuis, elle a joué sur différents théâtres de Paris : aux Nouveautés, *la Cantinière* (1885) ; *Nos Délégués* (1887) ; au Châtelet, Anita, des *Aventures de M. de Crac* (1886) ; aux Folies-Dramatiques, Sylvine, de *Madame Cartouche* (1886) ; aux Bouffes-Parisiens, Juliette, de *Mam'zelle Crénom* (1888) ; Chloé, du *Valet de cœur*. — Elle a épousé le fils d'un maître d'escrime bien connu, M. Georges GRISIER, qui surveille les travaux d'imprimerie du journal « la Patrie » et qui signe dans cette feuille sous le pseudonyme de **Dorante**, la chronique théâtrale. Il a donné en collaboration quelques pièces à la Scala, et plusieurs revues, aux Menus-Plaisirs.

GRISON (Georges-Edouard-Alexandre-Stanislas), journaliste et romancier français, né à Saintes (Charente-Inférieure), le 6 mars 1841. Fils d'un percepteur des contributions directes, il se destina d'abord à la carrière des finances, puis donna sa démission et vint à Paris essayer de la littérature. N'ayant pas réussi tout d'abord, il entra, en 1867, dans l'administration du chemin de fer de Lyon, et parvint alors à faire insérer quelques articles dans le « Petit Moniteur » et la « Petite Presse ». Après la campagne de 1870-1871, qu'il fit comme volontaire, il réussit à entrer au « Figaro », où il est resté. En dehors de sa collaboration quotidienne à ce journal, M. Georges Grison a publié : *la Fièvre de l'or* (1868) ; *les Départements martyrs*, histoire anecdotique de l'occupation prussienne (1872) ; *le Panier de la rue des Moulins* (1884) ; *Paris horrible* (1884) ; *13, rue des Chantres*, roman parisien (1885) ; *Souvenirs de la place de la Roquette* (1885) ; *le Monde où l'on triche* (1886) ; *l'Héritier de Rocambole* (1886) ; *Pigeons et Vautours* (1887) ; *la Police* (1887) ; *le Monde où l'on vole* (1887). Il a aussi collaboré à quelques pièces de théâtre, notamment à *Place au jeûne !* revue qui fut jouée aux Folies-Bergère en 1886.

** **GRISOU** s. m. — **Encycl.** La catastrophe survenue en 1883 à Frameries, en Belgique, dans une des mines de l'Agrappe, a de nouveau appelé l'attention publique sur le terrible phénomène du grisou. Tout à coup, la mine s'était enflammée, et une terrible explosion avait eu lieu, frappant à mort plus de six cents mineurs. Une profonde émotion s'empara de la population entière du pays. On se demandait comment une catastrophe semblable était encore possible, après les immenses progrès réalisés dans les applications de la science à l'industrie. Pourtant les désastres de ce genre ne sont pas rares, et en Angleterre seulement, d'après une statistique publiée par le « Times », de 1837 à 1887, le grisou n'a pas fait, sur le territoire du Royaume-Uni, moins de 60.000 victimes, dans lesquelles le chiffre des morts figure à lui seul pour 11.000.

Après la terrible catastrophe de Frameries, un des plus habiles ingénieurs des mines de Belgique, M. Cornet, communiqua à l'Académie royale de Belgique une note pleine de renseignements utiles sur les irruptions subites de grisou dans les travaux d'exploitation de la houille, surtout dans les mines du bassin de Mons.

Le grisou ne se rencontre pas dans la couche supérieure du charbon ; il commence à se montrer dans la seconde couche, qu'on appelle le charbon flénu gras, et l'on peut dire d'une manière générale qu'il est d'autant plus abondant qu'on descend plus bas dans les couches de charbon gras à longue flamme. Mais quand on traverse ces couches et que l'on atteint celles des charbons maigres, les dégagements du gaz inflammable sont moins importants.

Le grisou se trouve assez souvent dans les fissures des roches qui encaissent les couches de houille ; mais c'est principalement dans le charbon même qu'il se rencontre. On ne sait pas encore si le grisou se trouve enfermé dans les cellules de la houille ou dans les interstices. Si, comme il est présumable, le grisou se trouve à l'état gazeux dans le charbon, on comprend que, dans les couches inférieures de la mine, il se trouve à une pression de plusieurs atmosphères, c'est-à-dire dans un état qui rend le charbon en quelque sorte explosif. Lorsqu'une surface plus ou moins grande d'une pareille zone profonde de charbon renfermant du grisou vient à être soustraite à une partie de la pression exercée par les roches encaissantes, ce qui arrive quand elle est rencontrée par une galerie, le grisou se dégage brusquement, avec un grand bruit, en brisant, pulvérisant et lançant au loin la houille qui le renfermait. Le mouvement se transmet dans un temps très court jusqu'aux profondeurs de la couche, où l'on trouve plus tard une excavation correspondant au volume de charbon pulvérisé, rejeté dans les galeries. C'est l'existence de cette excavation qui a fait croire que les dégagements instantanés du grisou étaient dus à des cavernes ou des poches où le gaz inflammable se trouverait emprisonné. Quand le volume de charbon subitement entraîné par le brusque dégagement du grisou est peu considérable, l'accident n'a ordinairement de conséquence grave que pour les ouvriers placés dans son voisinage immédiat. Le grisou, emporté par le courant de ventilation, se mélange à l'air et se borne à éteindre les lampes de sûreté. Mais, si le volume de charbon déplacé est considérable, s'il est de plusieurs centaines de mètres cubes, un désastre se produit. Les mineurs, placés dans la partie des travaux immédiatement envahie, sont projetés violemment, puis sont ensevelis dans la masse de charbon pulvérisé qui comble les galeries jusqu'à une grande distance du point de l'irruption. En même temps, un énorme volume de grisou est lancé dans la mine, éteignant les lampes et asphyxiant les mineurs. Refoulant le courant de ventilation, ce grisou peut parvenir jusqu'au puits d'entrée d'air, qui est le plus souvent le puits d'extraction des charbons. Dès lors, le danger devient immense pour toute l'exploitation, dont les différents quartiers sont envahis par un gaz irrespirable. Si l'énergie des appareils de ventilation parvient à rétablir la marche du courant d'air dans le sens normal, le danger se trouve conjuré ; mais si cette énergie est vaincue, le grisou continue son mouvement ascensionnel dans le puits d'extraction. Bientôt le gaz inflammable, accompagné de poussière, débouche à la surface, et si, à la portée de l'orifice du puits, il se trouve un foyer de chauffage ou d'éclairage, brûlant à l'air libre, la déflagration se produit : avec une effroyable rapidité, le feu grisou a suscité une de ces douloureuses catastrophes qui plongent dans la désolation toute la contrée.

Tels sont les faits qui se dégagent de l'important travail de M. Cornet. De récentes et laborieuses recherches entreprises en France ont conduit à des résultats non moins intéressants. Le 26 mars 1877, sur l'initiative de M. Paul Bert et de plusieurs de ses collègues, la Chambre des députés votait une loi instituant une commission d'études sur les moyens propres à prévenir les explosions du grisou. Ce ne fut que cinq ans plus tard, à la suite d'un labeur continu, que le président de la commission nommée en vertu de cette loi, M. Daubrée, l'éminent directeur de l'Ecole des mines, présenta son rapport.

Quelque part qu'on l'ait analysé, le grisou s'est montré composé presque exclusivement de *formène*, c'est-à-dire d'hydrogène carboné, avec les éléments de l'air plus ou moins désoxygéné, et quelques centièmes seulement d'hydrogène ou d'hydrocarbure d'une part, d'acide carbonique de l'autre. Il convient de bannir de la science ce fantôme de gaz particulièrement *méchant*. Il est clair que le grisou détonera moins facilement dans une partie de la mine où, soit par une cause, soit par une autre, l'air contiendra une proportion notable d'acide carbonique, ou manquera d'une notable quantité de son oxygène normal. En dehors de circonstances fortuites, les travaux de la commission permettent de l'affirmer aujourd'hui, les mélanges détonants des mines ne sont pas plus dangereux que ne le sont les mélanges d'air et de formène préparés dans les laboratoires. Avant les expériences, dues à la commission française, on ne connaissait ni la température d'inflammation, ni la température de combustion des mélanges explosifs formés par ces gaz. Les travaux expérimentaux entrepris par les délégués de la commission pour déterminer la température d'inflammation ont amené la découverte de certains faits d'une réelle importance pratique.

Les mélanges explosifs formés par les gaz combustibles ont une température d'inflammation précise et régulière : au moment même où cette température est atteinte, l'inflammation se produit brusquement. Par une exception singulière et très importante, les choses ne se passent pas du tout de la même façon pour le grisou. Les mélanges de grisou et d'air s'enflamment vers 740°. Mais l'inflammation ne se produit pas, comme pour les autres gaz, dès que la masse gazeuse, ou seulement un point de la masse, est porté à cette température. Il est nécessaire, pour que le mélange détone, que le gaz subisse l'action pendant plusieurs secondes. Le retard de l'explosion devient de plus en plus faible à mesure que la température s'accroît et s'approche d'une température qui doit toujours être supérieure à celle du rouge blanc.

En effet, dans la pratique, les choses se passent le plus souvent comme si la température d'inflammation du grisou était supérieure à celle du rouge blanc. Lorsque le treillis d'une lampe de sûreté rougit sous l'influence de la combustion du gaz grisou dans l'intérieur de la lampe, le gaz ne s'enflamme pas au contact de la toile métallique, parce que le mélange explosif, se renouvelant sans cesse autour des fils métalliques, ne subit pas assez longtemps, pour prendre feu, l'influence de la température. Mais on comprend en même temps qu'il puisse y avoir des cas où le contact du gaz avec un corps porté au rouge étant plus prolongé, l'inflammation vienne à se produire. C'est donc là un fait nouveau et qui peut jouer un rôle important dans l'explication de certains accidents, et, par conséquent aussi, dans les mesures préventives à prendre.

La question du gisement du grisou, de son mode de dégagement, préoccupe naturellement toujours et au plus haut degré tous les mineurs. On sait que le gaz se trouve emprisonné dans les pores de la houille, et quelquefois, quoique plus rarement, dans certaines couches poreuses du terrain houiller. Le gaz contenu dans la houille y possède un état de tension très variable d'une couche à une autre, et même d'un point à un autre d'une même couche. M. Lindsay Wood a même mesuré, dans des houillères anglaises, des tensions égales à trente atmosphères. Le gaz commence à se dégager dès que par la mise à nu d'une certaine surface de la houille la pression extérieure cesse d'équilibrer la pression intérieure. La force de ce dégagement est très variable et dépend non seulement de la pression interne, mais encore de la perméabilité du charbon, c'est-à-dire des résistances plus ou moins grandes qui s'opposent à l'écoulement du gaz à travers les pores du combustible.

Mais le grisou n'existe pas seulement dans la houille ; il peut remplir aussi les crevasses que les tailles ont produites en découpant le terrain houiller. Ces crevasses constituent alors de véritables réservoirs, d'où le gaz, qui est fortement comprimé, peut s'échapper par le plus petit orifice avec une grande vitesse.

Lorsqu'une couche de grès se trouve dans des conditions telles qu'elle peut s'imprégner de grisou sans que le gaz puisse se dégager, elle constitue un véritable *niveau* de gaz, au même titre qu'un banc de grès imprégné d'eau constitue un niveau d'eau. Lorsqu'une semblable couche de grès est mise en communication avec l'atmosphère, il se produit une fontaine de gaz alimentée par le drainage de la couche. Le débit de cette fontaine gazeuse peut durer pendant un temps assez long, car le réservoir qui l'alimente peut avoir un volume énorme. Telles sont les causes auxquelles on peut rapporter des dégagements de grisou extraordinaires qui ont été observés souvent en Angleterre et qui ont pris le nom de soufflards (*blowers*).

De nombreuses expériences ont été faites dans ces dernières années sur les lampes de sûreté. On a trouvé que les lampes protégées par une simple toile métallique laissent passer facilement la flamme sous l'influence d'un courant gazeux animé d'une certaine vitesse. Les lampes de la plupart des autres systèmes laissent aussi passer la flamme et ne diffèrent entre elles que par la vitesse plus ou moins grande que l'on est obligé de donner à l'air pour produire ce résultat.

On a commencé à introduire l'éclairage électrique dans les mines de charbon : on avait d'abord exagéré la difficulté d'installation, en même temps qu'on faisait entrer en ligne de compte, dans les mines à grisou, les dangers qu'entraîneraient les courants électriques à forte tension qu'on supposait absolument indispensables pour le fonctionnement des lampes électriques. Mais, depuis, les difficultés qu'on invoquait et les périls qu'on redoutait se sont trouvés écartés à peu près complètement. Les lampes à incandescence n'offrent plus les inconvénients que signalait, en 1883, la commission française du grisou, dont le rapport, du reste, était antérieur de quelques mois à l'exposition d'électricité de Paris, qui fit connaître, pour la première fois à l'Europe, les lampes d'Edison. Aujourd'hui, sa lampe électrique de sûreté est en usage dans toutes les mines de charbon de la grande République américaine, où elle a rendu infiniment moins fréquente l'explosion du grisou.

GRISOUMÈTRE s. m. (gri-sou-mè-tre — de *grisou* et du gr. *metron*, mesure). Phys. Instrument propre à déterminer la quantité de grisou dans un mélange gazeux.

— **Encycl.** Le *grisoumètre* de M. Coquillon permet de doser rapidement et assez exactement le volume de grisou ou hydrogène protocarboné mélangé à l'air dans les mines. L'appareil consiste en un tube vertical mesureur, relié inférieurement par un long tuyau en caoutchouc à un flacon plein d'eau et communiquant supérieurement, d'un côté avec une tubulure de remplissage fermée par un robinet, et d'autre part avec un tube horizontal coudé dont la branche verticale aboutit à un renflement plein d'eau. Le tube horizontal capillaire, isolé du tube mesureur par un robinet, présente en sa partie médiane une capacité fermée hermétiquement par un bouchon en caoutchouc. Ce bouchon est traversé par deux tiges de cuivre qui sont réunies inférieurement par une spirale de palladium. L'appareil étant rempli par le mélange d'air et de grisou occupe un certain volume qu'on note. On fait alors passer dans le fil de palladium le courant d'une pile pour déterminer par l'incandescence du métal la combustion lente du grisou. On assure une combustion complète en faisant voyager le gaz dans l'appareil par des mouvements de montée et de descente du flacon mobile. La réaction résultante peut être ainsi formulée :

$$CH^4 + 4O = CO^2 + 2H^2O$$

2 vol. 4 vol. 2 vol. 4 vol.

Si on admet que l'absorption de l'acide carbonique par l'eau est négligeable, le volume disparu après combustion représente le double du volume d'hydrogène protocarboné contenu primitivement dans le mélange gazeux.

** **GRIVEL** (Louis-Antoine-Richild), marin français, né à Brest en 1827. — Il est mort en janvier 1883, pendant qu'il commandait la division navale de l'Atlantique du Sud. Il avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur le 18 juillet 1876.

* **GRIVOT** (Pierre-François), acteur et chanteur, né à Paris vers 1842. — Fils d'un fabricant de bronze, au Marais, il était lui-même graveur sur métaux, quand, entraîné par une vocation irrésistible, il débuta au petit théâtre Molière, passage du Saumon, puis fit partie des troupes de Chotel, à Montmartre et aux Batignolles. Engagé par M. Sari, il joua si bien, aux Délassements-Comiques, Alcindor, de *la Reine Crinoline*, qu'il en sortit pour entrer au Vaudeville, en 1863. Devenu pensionnaire de l'Opéra-Comique, il se fixa à ce théâtre, où il tient l'emploi de Sainte-Foy et de Barré. Il s'est fait applaudir dans un grand nombre de reprises et n'a pas moins réussi dans ses créations, parmi lesquelles nous citerons : le sire de Malicorne, de *Jean de Nivelle* (1880) ; Bahis, de *l'Amour médecin* ; Champ d'or, de *Galante Aventure* (1883) ; Seiler, de *la Nuit de la Saint-Jean* ; Boudignot, de *Battez Philidor ;* Mor-